

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB Obligations à court terme canadiennes Mackenzie (le « FNB »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Le 31 mars 2023, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommé auditeur du FNB. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du FNB

Le président et chef de la direction,



Luke Gould

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 5 juin 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FINB Obligations à court terme canadiennes Mackenzie (le « FNB »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023;
- l'état du résultat global pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- l'état de l'évolution de la situation financière pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour la période close le 31 mars 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 15 juin 2022.



MACKENZIE
Placements

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jacob Smolack.

Toronto (Ontario)

Le 5 juin 2023

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2023	2022		2023	2022
	\$	\$		\$	\$
ACTIF					
Actifs courants					
Placements à la juste valeur	212 055	129 761			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 066	7 359			
Intérêts courus à recevoir	1 249	736			
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–			
Sommes à recevoir pour parts émises	–	–			
Sommes à recevoir du gestionnaire	38	32			
Marge sur instruments dérivés	10	208			
Actifs dérivés	227	–			
Total de l'actif	218 645	138 096			
PASSIF					
Passifs courants					
Sommes à payer pour placements achetés	–	–			
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–			
Sommes à payer au gestionnaire	16	11			
Passifs dérivés	–	94			
Total du passif	16	105			
Actif net attribuable aux porteurs de parts	218 629	137 991			

Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)

	par part		par série	
	2023	2022	2023	2022
Parts en \$ CA	95,89	97,18	218 629	137 991

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars

(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2023	2022		2023	2022
	\$	\$		\$	\$
Revenus					
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	4 780	4 761			
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets					
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(4 679)	(4 535)			
Profit (perte) net(te) latent(e)	3 535	(5 310)			
Revenu tiré du prêt de titres	33	34			
Autre	61	50			
Total des revenus (pertes)	3 730	(5 000)			
Charges (note 6)					
Frais de gestion	165	181			
Rabais sur les frais de gestion	(142)	(165)			
Intérêts débiteurs	7	–			
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	5	4			
Frais du comité d'examen indépendant	1	1			
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	36	21			
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–			
Charges nettes	36	21			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt	3 694	(5 021)			
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	–	–			
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	3 694	(5 021)			

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)

	par part		par série	
	2023	2022	2023	2022
Parts en \$ CA	1,87	(2,46)	3 694	(5 021)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		
À l'ouverture	137 991	256 946
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	3 694	(5 021)
Distributions aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(3 619)	(4 735)
Gains en capital	(168)	–
Rabais sur les frais de gestion	(142)	(165)
Total des distributions aux porteurs de parts	(3 929)	(4 900)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	193 479	60 379
Réinvestissement des distributions	168	–
Paievements au rachat de parts	(112 774)	(169 413)
Total des opérations sur les parts	80 873	(109 034)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	80 638	(118 955)
À la clôture	218 629	137 991
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :		
Parts en circulation, à l'ouverture	1 420	2 500
Émises	2 040	600
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	(1 180)	(1 680)
Parts en circulation, à la clôture	2 280	1 420

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	3 694	(5 021)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	4 062	4 172
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(3 535)	5 310
Achat de placements	(2 236 358)	(3 617 510)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 168 691	3 788 640
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(321)	94
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	5	(10)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(63 762)	175 675
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	128 620	1 662
Paievements au rachat de parts	(63 390)	(165 460)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(3 761)	(4 900)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	61 469	(168 698)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 293)	6 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	7 359	382
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	5 066	7 359
Trésorerie	5 066	7 359
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	5 066	7 359
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	–	–
Impôts étrangers payés	–	–
Intérêts reçus	4 267	5 063
Intérêts versés	7	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS					
407 International Inc. 1,80 % 22-05-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	122 000	125	116
407 International Inc. 2,43 % 04-05-2027, rachetables, série MTN	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	148	151
AIMCo Realty Investors LP 2,20 % 04-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	24 000	24	22
Air Lease Corp. 2,63 % 05-12-2024, rachetables 2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	210 000	198	200
Alectra Inc. 3,24 % 21-11-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	250 000	242	244
Alimentation Couche-Tard inc. 3,06 % 26-07-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	416 000	434	406
Fonds de placement immobilier Allied 1,73 % 12-02-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	773 000	744	697
AltaGas Ltd. 3,84 % 15-01-2025, rachetables 2024, série MTN	Canada	Sociétés – Non convertibles	140 000	136	137
AltaGas Ltd. 2,16 % 10-06-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	617 000	601	582
AltaLink, L.P. 3,40 % 06-06-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	354 000	379	348
Apple Inc. 2,51 % 19-08-2024, rachetables 2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	906 000	947	880
ARC Resources Ltd. 2,35 % 10-03-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	280 000	281	260
AT&T Inc. 4,00 % 25-11-2025, rachetables 2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	529 000	581	520
Athene Global Funding 2,10 % 24-09-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	251 000	254	231
Bank of America Corp., taux variable 20-09-2025, rachetables 2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	410 000	396	399
Bank of America Corp., taux variable 24-03-2026, rachetables 2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	694 000	747	674
Bank of America Corp., taux variable 15-09-2027 (taux variable différé)	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	790 000	701	717
Bank of America Corp., taux variable 16-03-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	120 000	115	114
Banque de Montréal 2,85 % 06-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	686 000	693	672
Banque de Montréal 2,28 % 29-07-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	310 000	296	299
Banque de Montréal 2,70 % 11-09-2024, série DPNT	Canada	Sociétés – Non convertibles	207 000	215	201
Banque de Montréal 2,37 % 03-02-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 156 000	1 103	1 105
Banque de Montréal 4,61 % 10-09-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	51 000	60	51
Banque de Montréal 1,55 % 28-05-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	520 000	470	474
Banque de Montréal 2,70 % 09-12-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	140 000	130	132
Banque de Montréal 3,65 % 01-04-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	523 000	501	504
Banque de Montréal 4,31 % 01-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	710 000	695	702
Banque de Montréal, taux variable 17-06-2030, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	482 000	466	449
Banque de Montréal, taux variable 22-07-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	305 000	306	273
Banque de Montréal, taux variable 27-10-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	280 000	295	292
La Banque de Nouvelle-Écosse 2,38 % 01-05-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	171 000	177	171
La Banque de Nouvelle-Écosse 2,29 % 28-06-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	325 000	333	315
La Banque de Nouvelle-Écosse 2,49 % 23-09-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 358 000	1 405	1 311
La Banque de Nouvelle-Écosse 1,95 % 10-01-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	759 000	716	722
La Banque de Nouvelle-Écosse 2,16 % 03-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	556 000	544	530
La Banque de Nouvelle-Écosse 1,85 % 02-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	125 000	113	114
La Banque de Nouvelle-Écosse 2,95 % 08-03-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 010 000	1 885	1 890
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 03-05-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	562 000	525	531
bclMC Realty Corp. 2,84 % 03-06-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	315 000	334	303
bclMC Realty Corp. 1,07 % 04-02-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	560 000	492	508
Bell Canada Inc. 4,70 % 11-09-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	62 000	67	62
Bell Canada Inc. 2,70 % 27-02-2024, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	165	157
Bell Canada Inc. 2,75 % 29-01-2025, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	110 000	108	106
Bell Canada Inc. 3,35 % 12-03-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	280 000	271	273
Bell Canada Inc. 3,55 % 02-03-2026, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	280 000	268	272
Bell Canada Inc. 2,90 % 12-08-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	212 000	223	201
Bell Canada Inc. 1,65 % 16-08-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	254 000	218	226
Bell Canada Inc. 3,60 % 29-09-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	250 000	235	241
Bell MTS Inc. 4,00 % 27-05-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	115 000	122	114
BMW Canada Inc. 2,41 % 27-11-2023	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	73 000	75	72
BP Capital Markets PLC 3,47 % 15-05-2025	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	140 000	136	137
Brookfield Asset Management Inc. 5,04 % 08-03-2024, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	264 000	289	263
Brookfield Asset Management Inc. 4,82 % 28-01-2026, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	398 000	461	397
Brookfield BPY Holdings Inc. 3,93 % 24-08-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	276 000	288	252
Brookfield Infrastructure Finance ULC 3,32 % 22-02-2024, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	455 000	481	447
Brookfield Renewable Energy Partners ULC 3,75 % 02-06-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	335 000	365	327
Bruce Power L.P. 3,97 % 23-06-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	140 000	136	137
Corporation Cameco 4,19 % 24-06-2024, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	362 000	388	356

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,35 % 15-06-2023	Canada	Gouvernement fédéral	619 000	649	616
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,90 % 15-06-2024	Canada	Gouvernement fédéral	1 030 000	1 110	1 014
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,80 % 15-12-2024	Canada	Gouvernement fédéral	4 089 000	3 950	3 946
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,55 % 15-03-2025	Canada	Gouvernement fédéral	1 820 000	1 881	1 777
Fiducie du Canada pour l'habitation 0,95 % 15-06-2025	Canada	Gouvernement fédéral	3 447 000	3 319	3 245
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,95 % 15-12-2025	Canada	Gouvernement fédéral	675 000	653	646
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,25 % 15-12-2025	Canada	Gouvernement fédéral	1 050 000	1 010	1 013
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,25 % 15-06-2026	Canada	Gouvernement fédéral	1 881 000	1 859	1 754
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,90 % 15-09-2026	Canada	Gouvernement fédéral	1 761 000	1 742	1 674
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,35 % 15-06-2027	Canada	Gouvernement fédéral	5 410 000	5 145	5 201
Société canadienne d'hypothèques et de logement 1,10 % 15-12-2026	Canada	Gouvernement fédéral	6 905 000	6 261	6 360
Société canadienne d'hypothèques et de logement 3,60 % 15-12-2027 144A	Canada	Gouvernement fédéral	1 640 000	1 631	1 661
Banque Canadienne Impériale de Commerce 3,29 % 15-01-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	145 000	153	143
Banque Canadienne Impériale de Commerce 2,35 % 28-08-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	994 000	1 039	958
Banque Canadienne Impériale de Commerce 2,75 % 07-03-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	456 000	438	439
Banque Canadienne Impériale de Commerce 2,00 % 17-04-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	138 000	130	131
Banque Canadienne Impériale de Commerce 3,30 % 26-05-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	166 000	166	162
Banque Canadienne Impériale de Commerce 1,70 % 15-07-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	272 000	245	248
Banque Canadienne Impériale de Commerce 2,25 % 07-01-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	940 000	843	863
Banque Canadienne Impériale de Commerce 4,95 % 29-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	740 000	728	748
Banque Canadienne Impériale de Commerce 5,05 % 07-10-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	590 000	590	598
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 19-06-2029, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	400 000	387	387
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 21-07-2030, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	361 000	361	334
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 21-04-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	225 000	225	203
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 07-04-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	166 000	163	159
Canadian Natural Resources Ltd. 1,45 % 16-11-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	91 000	93	89
Canadian Natural Resources Ltd. 3,55 % 03-06-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	121 000	125	119
Canadian Natural Resources Ltd. 3,42 % 01-12-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	140 000	134	135
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique 1,59 % 24-11-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	62 000	62	61
Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée 2,54 % 28-02-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	350 000	317	322
Banque canadienne de l'Ouest 2,61 % 30-01-2025, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	480 000	452	457
Banque canadienne de l'Ouest 1,93 % 16-04-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	82 000	82	75
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable 11-06-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	360 000	380	350
Capital Power Corp. 4,99 % 23-01-2026, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	273 000	309	272
CDP Financière inc. 1,50 % 19-10-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	281 000	280	262
Cenovus Energy Inc. 3,60 % 10-03-2027, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	210 000	200	204
Cenovus Energy Inc. 3,50 % 07-02-2028, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	340 000	320	325
Central 1 Crédit Union 2,58 % 06-12-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	314 000	330	308
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 4,903 % 05-07-2023, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	299 000	317	299
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 4,293 % 08-02-2024, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	52 000	57	52
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 3,56 % 09-09-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	266 000	280	260
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 4,06 % 24-11-2025, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	67 000	73	65
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 2,46 % 30-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	226 000	219	207
CI Financial Corp. 3,76 % 26-05-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	310 000	295	297
Citigroup Inc. 4,09 % 09-06-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	160 000	158	157
Ville de Montréal 3,00 % 01-09-2025	Canada	Administrations municipales	454 000	488	445
Ville de Montréal 2,75 % 01-09-2026	Canada	Administrations municipales	240 000	230	233
Ville de Montréal 3,00 % 01-09-2027	Canada	Administrations municipales	290 000	283	283
Ville de Toronto 2,45 % 06-02-2025	Canada	Administrations municipales	363 000	381	354
Ville de Toronto 2,40 % 24-06-2026	Canada	Administrations municipales	260 000	245	250
CPPIB Capital Inc. 2,85 % 01-06-2027	Canada	Gouvernement fédéral	410 000	395	400
Fonds de placement immobilier Crombie 3,68 % 26-08-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	150 000	141	143

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
CT Real Estate Investment Trust					
3,29 % 01-06-2026, série D, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	170 000	159	161
Daimler AG 2,54 % 21-08-2023	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	229 000	236	227
Daimler Truck Holding AG 5,18 % 19-09-2025	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	290 000	290	290
Daimler Trucks Finance Canada Inc. 2,14 % 13-12-2024	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	215 000	203	204
Daimler Trucks Finance Canada Inc. 2,46 % 15-12-2026	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	100 000	90	91
Dollarama inc. 1,87 % 08-07-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	235 000	212	216
Fiducie de placement immobilier industriel Dream 3,97 % 13-04-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	165 000	160	158
Fiducie de placement immobilier industriel Dream 2,06 % 17-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	210 000	181	184
Dream Summit Industrial 1,82 % 01-04-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	130 000	117	117
Emera Inc. 2,90 % 16-06-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	62 000	63	62
Enbridge Inc. 2,44 % 02-06-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	369 000	382	351
Enbridge Inc. 3,20 % 08-06-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	624 000	587	590
Pipelines Enbridge Inc. 3,00 % 10-08-2026, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	73 000	77	70
ENMAX Corp. 3,33 % 02-06-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	217 000	230	209
Banque Équitable 1,88 % 26-11-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	386 000	382	350
Banque européenne d'investissement 1,90 % 22-01-2025	Supranationales	s.o.	323 000	333	311
Fairfax Financial Holdings Ltd. 4,95 % 03-03-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	237 000	250	235
Fairfax Financial Holdings Ltd. 4,70 % 16-12-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	132 000	133	130
Fédération des caisses Desjardins du Québec 3,06 % 11-09-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	172 000	183	170
Fédération des caisses Desjardins du Québec 2,42 % 04-10-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	234 000	246	225
Fédération des caisses Desjardins du Québec 1,09 % 21-01-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	236 000	211	214
Fédération des caisses Desjardins du Québec 1,59 % 10-09-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	125 000	110	113
Fédération des caisses Desjardins du Québec 4,41 % 19-05-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	150 000	150	149
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable 26-05-2030, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	261 000	244	247
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable 28-05-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	499 000	449	448
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable 23-08-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	310 000	303	305
First Capital Realty Inc. 3,90 % 30-10-2023, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	9 000	9	9
First Capital Realty Inc. 4,323 % 31-07-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	208 000	222	202
First Capital Realty Inc. 3,46 % 22-01-2027, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	220 000	199	202
Société Financière First National 2,96 % 17-11-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	70 000	67	65
Financière General Motors du Canada Ltée 1,70 % 09-07-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000	270	277
Financière General Motors du Canada Ltée 1,75 % 15-04-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	126 000	125	114
Financière General Motors du Canada Ltée 3,15 % 08-02-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	186 000	172	172
Genworth MI Canada Inc. 4,242 % 01-04-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	90 000	88	89
The Goldman Sachs Group Inc. 3,31 %, taux variable 31-10-2025, rachetables 2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	260 000	249	252
The Goldman Sachs Group Inc., taux variable 30-11-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	345 000	324	318
Gouvernement du Canada 0,25 % 01-05-2023	Canada	Gouvernement fédéral	54 000	54	54
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-06-2023	Canada	Gouvernement fédéral	100 000	103	100
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-09-2023	Canada	Gouvernement fédéral	92 000	97	91
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-05-2024	Canada	Gouvernement fédéral	5 225 000	5 045	5 080
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-08-2024	Canada	Gouvernement fédéral	27 338 000	26 836	26 890
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-11-2024	Canada	Gouvernement fédéral	853 000	835	842
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-06-2025	Canada	Gouvernement fédéral	2 312 000	2 264	2 251
Gouvernement du Canada 0,50 % 01-09-2025	Canada	Gouvernement fédéral	10 228 000	9 369	9 516
Gouvernement du Canada 1,00 % 01-09-2026	Canada	Gouvernement fédéral	543 000	511	505
Gouvernement du Canada 1,25 % 01-03-2027	Canada	Gouvernement fédéral	3 083 000	2 826	2 870
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-09-2027	Canada	Gouvernement fédéral	1 803 000	1 749	1 778
Fiducie de placement immobilier Granite 3,06 % 04-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	130 000	119	120
Fonds de placement immobilier H&R 4,07 % 16-06-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	234 000	249	227
Fonds de placement immobilier H&R 2,91 % 02-06-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	144	148
Heathrow Funding Ltd. 3,25 % 21-05-2025	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	479 000	507	463
Honda Canada Finance Inc. 3,44 % 23-05-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	268 000	290	261
Honda Canada Finance Inc. 1,34 % 17-03-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	110 000	99	100
Honda Canada Finance Inc. 1,71 % 28-09-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	156	145
Banque HSBC Canada 3,25 % 15-09-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	354 000	378	351
Banque HSBC Canada 3,40 % 24-03-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	157	156
Banque HSBC Canada 1,78 % 20-05-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	283 000	281	260
Hydro One Inc. 2,54 % 05-04-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	165	156

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Hydro One Inc. 1,76 % 28-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	104 000	104	99
Hydro One Inc. 2,77 % 24-02-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	518 000	499	498
Hyundai Capital Canada Inc. 2,01 % 12-05-2026	Corée du Sud	Sociétés – Non convertibles	177 000	178	161
Hyundai Capital Canada Inc. 3,20 % 16-02-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	108 000	99	100
iA Société financière inc., taux variable 24-09-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	330 000	310	308
¹ Société financière IGM Inc. 3,44 % 26-01-2027, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	260 000	243	249
Intact Corporation financière 1,21 % 21-05-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	303 000	303	290
Intact Corporation financière 2,85 % 07-06-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	120 000	110	113
Inter Pipeline Ltd. 2,61 % 13-09-2023, rachetables, série MTN	Canada	Sociétés – Non convertibles	214 000	213	211
Inter Pipeline Ltd. 2,73 % 18-04-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	170 000	168	165
Inter Pipeline Ltd. 3,17 % 24-03-2025, rachetables 2024, série MTN	Canada	Sociétés – Non convertibles	144 000	147	139
Inter Pipeline Ltd. 4,23 % 01-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	155	155
Banque interaméricaine de développement 4,40 % 26-01-2026	Supranationales	s.o.	216 000	223	220
Banque interaméricaine de développement 1,00 % 29-06-2026	Supranationales	s.o.	2 146 000	2 134	1 978
Banque interaméricaine de développement 0,88 % 27-08-2027	Supranationales	s.o.	500 000	436	448
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 1,90 % 16-01-2025	Supranationales	s.o.	290 000	300	279
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 0,63 % 14-01-2026	Supranationales	s.o.	1 496 000	1 409	1 375
Interprovincial Pipe Line Ltd. 8,20 % 15-02-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	327 000	378	335
John Deere Canada Funding Inc. 2,58 % 16-10-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	310 000	290	292
John Deere Financial Inc. 2,41 % 14-01-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	310 000	294	298
John Deere Financial Inc. 1,63 % 09-04-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	381 000	383	351
JPMorgan Chase & Co. 1,90 % 05-03-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	540 000	475	484
Kreditanstalt für Wiederaufbau 0,75 % 19-02-2026	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	687 000	675	632
Banque Laurentienne du Canada 1,95 % 17-03-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	378 000	356	355
Banque Laurentienne du Canada 4,60 % 02-09-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	150 000	150	147
Banque Laurentienne du Canada 3,55 % 20-04-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	110 000	109	107
Lloyds Banking Group PLC 3,50 % 03-02-2025	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	220 000	209	211
Les Compagnies Loblaw ltée 3,92 % 10-06-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	217 000	231	215
Lower Mattagami Energy LP 3,42 % 20-06-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	130 000	127	128
Banque Manuvie du Canada 1,50 % 25-06-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	439 000	443	409
Banque Manuvie du Canada 1,54 % 14-09-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	400 000	349	360
Société Financière Manuvie, taux variable 12-05-2030, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	876 000	881	825
McDonald's Corp. 3,13 % 04-03-2025, rachetables 2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	361 000	386	351
Molson Coors International LP 3,44 % 15-07-2026, rachetables	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	238 000	255	228
Mondelez International Inc. 3,25 % 07-03-2025, rachetables 2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	189 000	201	184
Morgan Stanley 3,00 % 07-02-2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	310 000	301	304
Morgan Stanley, taux variable 04-08-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	351 000	344	318
Morguard Corp. 4,20 % 27-11-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	46 000	46	44
Municipal Finance Authority of British Columbia 1,10 % 01-06-2025	Canada	Administrations municipales	320 000	298	302
Municipal Finance Authority of British Columbia 2,95 % 14-10-2024	Canada	Administrations municipales	260 000	255	255
Municipal Finance Authority of British Columbia 2,50 % 19-04-2026	Canada	Administrations municipales	262 000	271	254
Municipal Finance Authority of British Columbia 4,95 % 01-12-2027	Canada	Administrations municipales	590 000	617	627
National Australia Bank Ltd., taux variable 12-06-2030, rachetables 2025	Australie	Sociétés – Non convertibles	527 000	557	499
Banque Nationale du Canada 2,98 % 04-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	123 000	130	121
Banque Nationale du Canada 2,55 % 12-07-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	390 000	401	378
Banque Nationale du Canada 2,58 % 03-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	270 000	256	259
Banque Nationale du Canada 1,53 % 15-06-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	25 000	22	23
Banque Nationale du Canada, taux variable 18-08-2026, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	960 000	877	891
Banque Nationale du Canada 2,24 % 04-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	250 000	228	230
Banque Nationale du Canada, taux variable 16-08-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	200 000	199	200
NAV CANADA 0,94 % 09-02-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	234 000	208	214
Nissan Canada Inc. 2,10 % 22-09-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	323 000	290	293
North West Redwater Partnership 3,20 % 22-07-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	240 000	234	234
North West Redwater Partnership 2,00 % 01-12-2036	Canada	Sociétés – Non convertibles	371 000	336	340
North West Redwater Partnership 2,80 % 01-06-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	120 000	111	113
OMERS Finance Trust 1,55 % 21-04-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	800 000	729	738
OMERS Realty Corp. 2,86 % 23-02-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	552 000	581	541

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario 8,25 % 22-06-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	318 000	420	362
Ontario Power Generation Inc. 1,17 % 22-04-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	125 000	123	113
Ontario Power Generation Inc. 3,32 % 04-10-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	300 000	289	288
Pembina Pipeline Corp. 3,54 % 03-02-2025, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	371 000	397	361
Pembina Pipeline Corp. 3,71 % 11-08-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	150 000	142	145
Province de l'Alberta 3,10 % 01-06-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	1 069 000	1 075	1 055
Province de l'Alberta 2,35 % 01-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	525 000	520	509
Province de l'Alberta 2,20 % 01-06-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	1 766 000	1 708	1 694
Province de l'Alberta 2,55 % 01-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	1 120 000	1 068	1 081
Province de la Colombie-Britannique 9,00 % 23-08-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	350 000	382	372
Province de la Colombie-Britannique 3,05 % 04-06-2025	Canada	Administrations municipales	150 000	149	147
Province de la Colombie-Britannique 2,85 % 18-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	843 000	872	826
Province de la Colombie-Britannique 2,30 % 18-06-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	705 000	691	679
Province de la Colombie-Britannique 2,55 % 18-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	440 000	425	425
Province du Manitoba 3,30 % 02-06-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	261 000	274	258
Province du Manitoba 2,45 % 02-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	686 000	679	667
Province du Manitoba 4,40 % 05-09-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	124 000	133	126
Province du Manitoba 7,75 % 22-12-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	70 000	78	77
Province du Manitoba 2,55 % 02-06-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	1 283 000	1 254	1 244
Province du Manitoba 2,60 % 02-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	210 000	201	203
Province du Nouveau-Brunswick 3,65 % 03-06-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	126 000	137	125
Province du Nouveau-Brunswick 1,80 % 14-08-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	353 000	334	337
Province du Nouveau-Brunswick 2,60 % 14-08-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	416 000	422	403
Province du Nouveau-Brunswick 2,35 % 14-08-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	250 000	234	239
Province de Terre-Neuve 2,30 % 02-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	286 000	299	277
Province de Terre-Neuve 3,00 % 02-06-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	509 000	504	499
Province de la Nouvelle-Écosse 2,15 % 01-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	236 000	246	228
Province de la Nouvelle-Écosse 2,10 % 01-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	390 000	364	370
Province de l'Ontario 2,85 % 02-06-2023	Canada	Gouvernements provinciaux	1 020 000	1 075	1 017
Province de l'Ontario 2,60 % 08-09-2023	Canada	Gouvernements provinciaux	338 000	359	335
Province de l'Ontario 8,10 % 08-09-2023	Canada	Gouvernements provinciaux	107 000	129	109
Province de l'Ontario 3,50 % 02-06-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	2 348 000	2 426	2 328
Province de l'Ontario 2,65 % 05-02-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	1 160 000	1 131	1 134
Province de l'Ontario 2,60 % 02-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	2 361 000	2 358	2 302
Province de l'Ontario 1,75 % 08-09-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	1 331 000	1 296	1 269
Province de l'Ontario 8,50 % 02-12-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	158 000	200	177
Province de l'Ontario 2,40 % 02-06-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	2 171 000	2 279	2 096
Province de l'Ontario 1,35 % 08-09-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	1 214 000	1 108	1 129
Province de l'Ontario 1,85 % 01-02-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	2 190 000	2 030	2 064
Province de l'Ontario 2,60 % 02-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	2 545 000	2 435	2 463
Province de l'Ontario 1,05 % 08-09-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	1 730 000	1 527	1 562
Province de Québec 3,00 % 01-09-2023	Canada	Gouvernements provinciaux	113 000	121	112
Province de Québec 3,75 % 01-09-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	1 311 000	1 330	1 304
Province de Québec 2,75 % 01-09-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	852 000	842	832
Province de Québec 8,50 % 01-04-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	1 366 000	1 633	1 553
Province de Québec 2,50 % 01-09-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	1 738 000	1 744	1 682
Province de Québec 1,85 % 13-02-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	1 970 000	1 826	1 857
Province de la Saskatchewan 3,20 % 03-06-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	285 000	298	282
Province de la Saskatchewan 0,80 % 02-09-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	659 000	613	614
Province de la Saskatchewan 2,55 % 02-06-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	479 000	484	464
Province de la Saskatchewan 2,65 % 02-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	160 000	155	155
PSP Capital Inc. 2,09 % 22-11-2023, série 9	Canada	Gouvernement fédéral	1 088 000	1 141	1 072
PSP Capital Inc. 3,00 % 05-11-2025	Canada	Gouvernement fédéral	454 000	491	445
PSP Capital Inc. 0,90 % 15-06-2026	Canada	Gouvernement fédéral	126 000	123	116
Municipalité régionale de York 2,50 % 02-06-2026	Canada	Administrations municipales	240 000	233	232
Reliance LP 3,75 % 15-03-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	220 000	208	212
Fonds de placement immobilier RioCan 3,73 % 18-04-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	15 000	16	15
Fonds de placement immobilier RioCan 3,29 % 12-02-2024, série W	Canada	Sociétés – Non convertibles	184 000	191	181
Fonds de placement immobilier RioCan 2,58 % 12-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	178 000	180	169
Fonds de placement immobilier RioCan 2,36 % 10-03-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	130 000	115	116
Rogers Communications Inc. 4,00 % 13-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	162 000	176	160

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Rogers Communications Inc. 3,10 % 15-04-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	530 000	506	512
Rogers Communications Inc. 3,65 % 31-03-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	320 000	308	307
Banque Royale du Canada 2,95 % 01-05-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	63 000	65	63
Banque Royale du Canada 3,30 % 26-09-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	328 000	338	325
Banque Royale du Canada 2,33 % 05-12-2023, série DPNT	Canada	Sociétés – Non convertibles	171 000	179	168
Banque Royale du Canada 1,94 % 01-05-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	954 000	886	901
Banque Royale du Canada 3,37 % 29-09-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 055 000	1 014	1 022
Banque Royale du Canada 1,59 % 04-05-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	124 000	122	113
Banque Royale du Canada 5,24 % 02-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	219 000	223	223
Banque Royale du Canada 2,33 % 28-01-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	590 000	540	543
Banque Royale du Canada 4,61 % 26-07-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	510 000	504	510
Banque Royale du Canada 4,64 % 17-01-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	540 000	534	540
Banque Royale du Canada, taux variable 23-12-2029, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	360 000	369	343
Banque Royale du Canada, taux variable 30-06-2030, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	607 000	619	564
Banque Royale du Canada, taux variable 03-11-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	599 000	531	536
Banque Royale du Canada, taux variable 03-05-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	340 000	311	310
Banque Royale du Canada, taux variable 28-01-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	770 000	648	649
Saputo inc. 3,61 % 14-08-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	641 000	662	623
Shaw Communications Inc. 4,35 % 31-01-2024, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	190 000	188	188
Smart Real Estate Investment Trust 3,44 % 28-08-2026, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	358 000	340	336
Financière Sun Life inc., taux variable 19-09-2028, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	636 000	652	629
Financière Sun Life inc., taux variable 18-11-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	170 000	151	155
Sysco Canada Inc. 3,65 % 25-04-2025, rachetables 2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	160 000	172	156
TELUS Corp. 3,35 % 01-04-2024, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	120 000	128	118
TELUS Corp. 3,75 % 17-01-2025, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	496 000	501	487
TELUS Corp. 3,75 % 10-03-2026, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	80 000	85	78
TELUS Corp. 2,75 % 08-07-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	151	151
Teranet Holdings LP 3,54 % 11-06-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	237 000	251	229
Thomson Reuters Corp. 2,24 % 14-05-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	255 000	261	243
Toronto Hydro Corp. 2,52 % 25-08-2026, rachetables, série 12	Canada	Sociétés – Non convertibles	140 000	131	133
La Banque Toronto-Dominion 2,85 % 08-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	74 000	77	72
La Banque Toronto-Dominion 3,226 % 24-07-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	131 000	133	128
La Banque Toronto-Dominion 2,50 % 02-12-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	390 000	386	375
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 31-01-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	670 000	659	666
La Banque Toronto-Dominion 1,94 % 13-03-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	556 000	531	527
La Banque Toronto-Dominion 9,15 % 26-05-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	46 000	62	50
La Banque Toronto-Dominion 2,67 % 09-09-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	353 000	335	336
La Banque Toronto-Dominion 1,13 % 09-12-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	243 000	238	221
La Banque Toronto-Dominion 4,34 % 27-01-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	300 000	295	297
La Banque Toronto-Dominion 2,26 % 07-01-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	617 000	562	567
La Banque Toronto-Dominion 4,21 % 01-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	660 000	644	650
La Banque Toronto-Dominion 5,38 % 21-10-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	620 000	621	638
La Banque Toronto-Dominion 4,48 % 18-01-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	540 000	531	536
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 14-09-2028, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	395 000	390	391
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 25-07-2029, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	475 000	457	460
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 22-04-2030, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	875 000	895	836
La Banque Toronto-Dominion 4,86 % 04-03-2031, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	501 000	555	495
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 26-01-2032, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	420 000	388	388
Crédit Toyota Canada Inc. 3,04 % 12-07-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	261 000	277	260
Crédit Toyota Canada Inc. 2,64 % 27-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	277 000	293	271
Crédit Toyota Canada Inc. 2,11 % 26-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	280 000	262	267
Crédit Toyota Canada Inc. 1,66 % 20-07-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	350 000	316	320
TransCanada PipeLines Ltd. 8,29 % 05-02-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	488 000	584	527
TransCanada PipeLines Ltd. 4,35 % 12-05-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	165 000	164	164
TransCanada PipeLines Ltd. 3,80 % 05-04-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	240 000	233	232
Transcontinental inc. 2,67 % 03-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	150 000	141	142

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Union Gas Ltd. 3,19 % 17-09-2025, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	104 000	115	101
Union Gas Ltd. 2,81 % 01-06-2026, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	311 000	330	298
United Parcel Service Inc. 2,13 % 21-05-2024, rachetables 2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	280 000	270	272
Administration de l'aéroport de Vancouver 2,17 % 23-06-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	310 000	291	293
Ventas Canada Finance Ltd. 4,125 % 30-09-2024, rachetables 2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	349 000	374	342
Volkswagen AG 1,20 % 25-09-2023	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	235 000	236	230
Crédit VW Canada Inc. 2,85 % 26-09-2024	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	147 000	156	142
Crédit VW Canada Inc. 2,05 % 10-12-2024	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	80 000	80	76
Crédit VW Canada Inc. 2,45 % 10-12-2026	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	520 000	466	478
The Walt Disney Co. 2,76 % 07-10-2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	414 000	436	401
The Walt Disney Co. 3,06 % 30-03-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	510 000	475	483
Waste Management of Canada Corp. 2,60 % 23-09-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	270 000	245	253
Wells Fargo & Co. 2,51 % 27-10-2023	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	289 000	303	284
Wells Fargo & Co. 3,19 % 08-02-2024, rachetables 2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	146 000	153	143
Wells Fargo & Co. 3,874 % 21-05-2025, série MTN	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	820 000	794	799
Wells Fargo & Co. 2,98 % 19-05-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	564 000	563	534
Welltower Inc. 2,95 % 15-01-2027, rachetables 2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	110 000	98	101
West Edmonton Mall Property Inc. 4,31 % 13-02-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	196 000	204	192
Westcoast Energy Inc. 3,43 % 12-09-2024, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	87 000	94	85
Westcoast Energy Inc. 8,85 % 21-07-2025, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	86 000	115	93
Westcoast Energy Inc. 3,77 % 08-12-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	57 000	63	56
Total des obligations				215 834	212 055
Coûts de transaction				–	–
Total des placements				215 834	212 055
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					227
Trésorerie et équivalents de trésorerie					5 066
Autres éléments d'actif moins le passif					1 281
Actif net attribuable aux porteurs de parts					218 629

¹ L'émetteur de ce titre est lié à Mackenzie. Voir note 1.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	102,7
<i>Obligations</i>	97,0
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	5,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et placements à court terme	(3,3)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	95,4
États-Unis	6,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Royaume-Uni	0,4
Allemagne	0,3
Australie	0,2
Luxembourg	0,1
Autre	0,1
Trésorerie et placements à court terme	(3,3)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations fédérales	42,6
Obligations de sociétés	40,3
Obligations provinciales	18,2
Obligations municipales	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Autre	0,1
Trésorerie et placements à court terme	(3,3)

31 MARS 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	102,5
<i>Obligations</i>	94,0
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	8,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7
Trésorerie et placements à court terme	(3,2)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	93,4
États-Unis	7,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7
Allemagne	0,6
Luxembourg	0,6
Australie	0,4
Royaume-Uni	0,3
Autre	(0,1)
Trésorerie et placements à court terme	(3,2)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	44,3
Obligations fédérales	37,6
Obligations provinciales	19,2
Obligations municipales	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7
Autre	(0,1)
Trésorerie et placements à court terme	(3,2)

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

au 31 mars 2023

Tableau des contrats à terme standardisés

Type de contrat	Nombre de contrats	Date d'échéance	Prix moyen des contrats (\$)	Montant notionnel* (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
Contrats à terme standardisés sur obligations canadiennes à 2 ans, juin 2023	32	21 juin 2023	103,78	3 321	27	–
Contrats à terme standardisés sur obligations canadiennes à 5 ans, juin 2023	78	21 juin 2023	113,97	8 890	200	–
				12 211	227	–

* Le montant notionnel représente l'exposition aux instruments sous-jacents au 31 mars 2023.

Total des actifs dérivés						227
Total des passifs dérivés						–

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2023 et 2022, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/NEO Bourse (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 5 juin 2023.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2023.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé; et

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts d'opérations de portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici à la suite les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le FNB investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont un objectif de placement précis et bien défini visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transmettant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations des FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes du FNB.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date de dépôt du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date de dépôt du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 31 mars 2023 et 2022 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2023, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

vi. Risque de crédit (suite)

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

10. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CKZ	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de taux d'intérêt

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations selon la durée jusqu'à l'échéance.

31 mars 2023	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	12 914	12 211				
1 an à 5 ans	197 312	–				
5 ans à 10 ans	1 829	–				
Plus de 10 ans	–	–				
Total	212 055	12 211				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(5 531)	(2,5)	5 531	2,5

31 mars 2022	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	12 620	11 807				
1 an à 5 ans	116 149	–				
5 ans à 10 ans	992	–				
Plus de 10 ans	–	–				
Total	129 761	11 807				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(3 519)	(2,6)	3 519	2,6

iv. Autre risque de prix

Aux 31 mars 2023 et 2022, le FNB n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

v. Risque de crédit

Pour ce FNB, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 31 mars 2023 était de 37,0 % de l'actif net du FNB (29,0 % en 2022).

Aux 31 mars 2023 et 2022, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	31 mars 2023	31 mars 2022
	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	40,3	34,5
AA	6,4	8,9
A	29,6	28,7
BBB	14,4	15,4
Inférieure à BBB	0,1	0,4
Sans note	6,2	6,1
Total	97,0	94,0

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

FINB OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2023				31 mars 2022			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	212 055	–	212 055	–	129 761	–	129 761
Actifs dérivés	227	–	–	227	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–	(94)	–	–	(94)
Total	227	212 055	–	212 282	(94)	129 761	–	129 667

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire s'établissaient comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	138 388	102 809
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	59 116	3 449

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du FNB si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2023			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	227	–	–	227
Pertes latentes sur les contrats dérivés	–	–	10	10
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	227	–	10	237

Au 31 mars 2022, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2023 et 2022, le FNB ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.